

Réf: Dossier N° 130636

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « BAGUETTE ÉMERGENCE » en abrégé «
BAGUETTE ÉMERGENCE »

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO ANONKOUA
KOUTE, Lot 2374, Ilot 242

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/08/2022, et enregistrés au CEPICI le 03/08/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BAGUETTE ÉMERGENCE » en abrégé «
BAGUETTE ÉMERGENCE »

Objet : -Boulangerie,
-Pâtisserie,
-Viennoiserie,
-Glacier,
-Restaurant,
-Import-export,
Et pour la réalisation de l'objet social :
l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles,
l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux,
la prise en location gérance de tous fonds de commerce,
la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée,
et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO ANONKOUA
KOUTE, Lot 2374, Ilot 242

Dirigeant(s) : M DIALLO ABDOURAHAMANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-08029 du 05/09/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°40380/GTCA/RC/2022 du 05/09/2022

